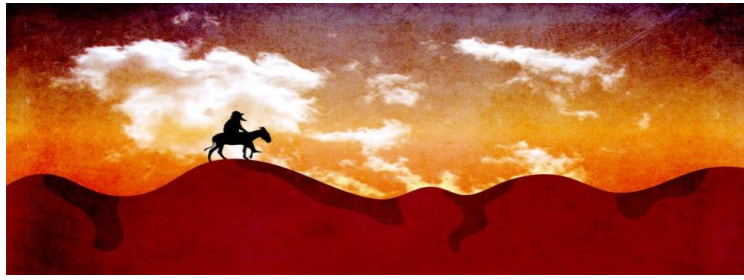


## Autour de la table de Shabbat n° 286 Balaq



### Je commencerai par une petite note d'humour liée avec l'air du temps...

« Si j'ai un discours raciste contre le peuple du livre ,dans son ensemble , cela se nomme faire de l'antisémitisme, n'est-ce pas? Mais, si je suis raciste uniquement contre une partie de ce peuple, Qu'Hachem leur octroi une grande bénédiction et la longue vie, est-ce que je suis antisémite ou seulement à moitié antisémite » ?!

#### Culture, culture, vous avez dit culture ?

Notre Paracha est particulièrement intéressante. Il s'agit d'un Roi du Moyen Orient, Balaq, qui a une peur bleue de l'avancée des Bnés Israël dans le désert. En effet, ses proches voisins, la royauté de Sihion et de Hechbon sont tombés dans les mains du peuple à la nuque raide. Donc il demande l'aide du magicien Bilam pour les maudire. Il fait ce savant calcul : si ces deux superpuissances de la région sont tombées devant le peuple juif, il ne fait aucun doute, qu'on n'y peut rien au niveau militaire. Il reste le domaine spirituel : utiliser les forces de la magie noire et des incantations de Bilam, peut-être que cela servira à quelque chose. Bilam, accepte volontiers cette besogne, **moyennant un cachet de plusieurs millions de dollars, tant qu'à faire**, un peu comme tous ces apprentis terroristes en herbe d'Europe et de Chine qui vont prêter mains fortes à l'Iran ou ailleurs. Or, Bilam est connu dans toute la région pour être un homme de très haut niveau spirituel. Il est même mentionné que Bilam avait une connaissance du Créateur, encore plus importante que celle de Moché Rabénou ! La Guémara enseigne qu'il savait, entre autre, la fraction du temps durant laquelle le Saint Créateur se met en « colère ». Donc il voulait tirer profit de cet instant, pour maudire le peuple d'Israël. Seulement les choses ne se sont pas produites, Béni soit Hachem. On le sait, les plans des hommes, ne sont pas forcément ceux qui seront retenus dans le ciel. Mieux encore, toutes ces paroles véhémentes, ces malédictions seront transformées en bénédictions pour toute la communauté juive.

*De ce passage sensationnel, on apprendra un principe. Il se peut qu'un homme soit de haute aspiration spirituelle, par exemple il part tous les trois mois en Inde ou il participe, avec les derniers des mohicans à des séances spirituels sous les tipis des indiens d'Amérique, ou les deux fois à la fois, ce qu'on appelle dans la société "ouverte" : " un homme qui fait une recherche intérieure". Et pourtant cela ne l'empêchera pas de faire des actions qui restent à bannir comme par exemple, le fait d'avoir des petits écarts avec sa voisine (mariée) qui fait elle aussi des recherches spirituelles.*

Bilam est le parfait exemple de cette recherche et pourtant, cela ne le dérange en aucune façon de faire des actions des plus bestiales et cruelles. Comme on le sait, les versets mentionnent avec beaucoup de finesse qu'il s'était plusieurs fois « marié » avec son ânesse. Donc on apprendra que la culture, l'histoire, la littérature ne sont pas des garde-fous qui évitent à l'homme de faire toutes sortes de dérapages malencontreux.

A l'inverse, la Sainte Thora indique l'antidote. Le Machguiah de la Yéchiva Kfar Hassidim le Tsadiq Rav Eliahou Lopian Zatsal faisait remarquer qu'il existe une Hala'ha particulière (non liée avec la paracha), celle du "Mét Mitsva"/ le mort qui est seul, et sans personne pour s'occuper de son corps. Il s'agit par exemple d'un cadavre qui repose sur le bas-côté de la route en attente d'être enseveli. La Mitsva est que toute la communauté doit s'en occuper et l'enterrer. Il est même enseigné que le Cohen Gadol qui a des prescriptions très strictes de ne pas se rendre impur devra laisser de côté ses prérogatives et devra, s'il n'y a personne d'autre, s'occuper de son enterrement. Demande le Rav Lopian : quelle est la raison de cette loi, pourquoi faut-il tant faire pour un être inerte ? Et de répondre : cela est dû à l'âme du défunt ! Elle ressent l'humiliation de voir son corps jonché à même le sol sans que personne ne s'en préoccupe. Or, **ce corps était un étui** dans lequel l'âme a passé quelques dizaines d'années en sa compagnie sur terre... Donc, à cause de cette mauvaise posture, toute la communauté devra participer à son enterrement au plus vite. Quitte à repousser des interdits divers (comme pour le Cohen, le Nazir etc.). Le Rav Lopian conclut, de ce passage on fera un raisonnement à fortiori. Si déjà pour un cadavre auprès duquel, on doit tout faire afin de diminuer sa honte, alors, à plus forte raison on devra faire attention de ne pas humilier son prochain lorsqu'il est bien vivant alors que son âme, son corps et son esprit ressentent grandement l'humiliation. Et encore plus lorsque cela se déroule en public.

Donc la Thora qui est une loi de vie, nous apprend à faire bien attention à son prochain. On devra être attentif de ne pas diminuer son prochain même et surtout s'il fait partie des petites gens ou encore s'il a un profil faible ou chétif. Dans tous les cas, on se rappellera qu'un homme est fait d'une âme et d'un cœur. L'âme d'une personne doit recevoir tous les honneurs car c'est une partie divine. Et en cela, on fera tout le contraire de Bilam et de ses apprentis. A bon entendeur...

### **L'Admour contre Bilâm**

Cette semaine je vous rapporterai une véritable histoire qui s'est déroulée en Amérique dans les années 40. Il s'agit de l'Admour, c'est le nom du Rav dans la communauté Hassidique, de Kopéchinski Zatsal qui habitait New York. Avant les années de la grande tourmente, il réussit à fuir l'Europe et il s'installa dans la grande métropole américaine. Une fois est arrivé dans son Beth Hamidrach un juif Hassid de Pologne appartenant à la Hassidout Gour. Il demanda une entrevue avec le Saint Rabbi. Cet homme était dans tous ses états. En effet, il venait d'arriver en Amérique mais avait laissé toute sa famille, femme et enfants dans la Pologne des années 40 envahie par les allemands. Tous étaient au courant du grand danger qui pesait sur toutes les communautés juives et il venait prendre la bénédiction de l'Admour pour le sauvetage de ses proches. Le Rav écouta attentivement ses doléances et le reconforta par des paroles sur la confiance en D.ieu et sa foi. Or, notre homme n'était pas du tout rassuré pour autant. Il était submergé par l'émotion et les sanglots coulaient abondamment. Le Rav essaya à nouveau de le reconforter, rien n'y faisait. C'est alors que l'Admour reprit le bout de papier sur lequel était écrit les noms de ses enfants et de sa femme, réfléchit puis d'un coup il lui dit : "Tu peux être tranquille, ta famille arrivera prochainement à New York dans les semaines à venir" (d'après une autre version, il lui dit qu'ils arriveraient pour l'allumage de Hanoukka). Cette fois notre Hassid reprit son sourire, il était apaisé par l'engagement du Rav. Il le remercia sincèrement et repartit d'un cœur léger. Et effectivement la parole du Rav se vérifia rapidement. Dans les semaines qui suivirent (et d'après l'autre version ce fut à Hanoukka) sa femme et ses enfants arrivèrent à New York, fera de rapides vérifications pour connaître l'adresse de son mari et toute la famille au grand complet se retrouva chez le père (pour l'allumage) Mazel Tov! Le couple se rendit aussitôt chez l'Admour de Kopéchinski en le remerciant vivement pour tout ce qu'il avait fait. Le Rav dit avec beaucoup d'humilité : "Ne croyez pas que je suis un prophète ni un faiseur de miracles, mais j'ai vu uniquement la peine immense de votre mari, je me suis dit qu'il n'y avait qu'un seul moyen pour le consoler : de lui dire que très prochainement vous alliez arriver. Et depuis ce jour, je n'ai fait que de prier Dieu afin qu'il exauce mes prières! Je suppliais Hachem, qu'il ne sorte pas de Hilloul Hachem, désacralisation du Nom

Divin, s'il arrivait le pire. Qu'on ne dise pas qu'un Rav d'Israël a donné son engagement et la famille n'est jamais arrivée ! C'est-à-dire que le Rav Kopéchinski a fait dépendre ce sauvetage par ses sincères prières et non à cause de son niveau de droiture et de Thora.

Et dans les faits, pendant que le Rav avait donné son assurance au père de famille, la mère restée en Pologne faisait des pieds et des mains pour obtenir des passeports. Or, tous ses efforts tombaient à l'eau. Jusqu'au moment où un passeur est venu les rejoindre en leur remettant d'une manière toute miraculeuse des pièces d'identités avec des noms polonais pour toute la famille. Et de cette manière incroyable la famille a pu fuir les griffes des nazis et arriver saine et sauve à New York...

Cette Histoire véridique vient nous mettre en exergue une chose. C'est que les vrais dirigeants du Clall Israël sont prêts à tout, et à mettre en jeu leur renom afin de diminuer la peine et l'affliction d'un membre de la communauté. Tout le contraire de Bilam et de tous ceux qui lui ressemblent, qui a choisi d'une manière délibérée de faire du mal à tout un peuple sans aucun motif. Donc à nous de choisir dans la vie : être des petits Bilam, et par la même occasion **blâmable**, en faisant régner la terreur à son bureau, à la maison ou auprès de ses enfants, ou faire comme le Tsadiq Rabbi Kopéchinski, que son mérite nous protège, et on fera régner une bonne atmosphère au bureau, dans la maison et auprès de son épouse? Qu'en dites-vous **mes très chers lecteurs?**

**Coin Hala'ha** : ce dimanche tombe le jour du jeûne du 17 Tamouz. C'est un jeûne décrété par les prophètes. Toute la communauté doit jeûner depuis l'aube jusqu'à la tombée de la nuit. Seulement pour les femmes qui allaitent ou sont enceintes, dans le cas où elles ont des difficultés pour jeûner, elles seront exemptées. Idem pour les malades qui sont alités. Pour les garçons de moins de 13 ans, et les filles de moins de 12 ans : ils ne feront pas le jeûne. Seulement le Michna Broua indique qu'on évitera de donner des friandises; uniquement des repas simples.

Le jour du jeûne, il est interdit de manger et de boire. Cependant, on pourra se laver, se oindre (des onctions) porter des chaussures en cuir ainsi que faire la Mitsva avec sa femme.

**Shabbat Chalom et qu'on entende de bonnes nouvelles de Tsion... A la semaine prochaine Si D.ieu Le Veut**

**David GOLD Sofer écriture ashkénaze et écriture sépharade**

**Prendre contact tél:00972 55 677 87 47 ou à l'adresse mail 9094412g@gmail.com**

**Celui/celle qui veut avoir une part dans l'édition du 2° tome de "Au cours de la Paracha" peut prendre contact avec notre mail .**